

**BUDGET PRINCIPAL 2025
ADMISSION DE TITRES EN NON-VALEUR
DE CRÉANCES ÉTEINTES**

L'an deux mil vingt-cinq le 15 octobre, le Conseil communautaire dûment convoqué le huit octobre, n'a pas pu se réunir réuni à Aime-La-Plagne, le quorum n'ayant pas été atteint. L'an deux mil vingt-cinq le 20 octobre, le Conseil communautaire dûment convoqué le seize octobre, s'est réuni à Aime-la-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président. Le Conseil communautaire peut délibérer valablement à cette occasion, **sans condition de quorum.**

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes CHAMO USSIN Bernadette, DUCHOSAL Sylviane, LIMONTA VERTHIER Muriel, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose
MM. SPIGARELLI Lucien, BOUTY Georges, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, PELLICIER André, VIBERT Christian.

Absents excusés :

Mmes ASTIER Fabienne (donne pouvoir à M. Michel GOSTOLI), FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, GIROD-GEDDA Isabelle, VILLIEN Michelle
MM BOCH Jean-Luc, BROCHE Richard, HANRARD Bernard, MARCHAND-MAILLET Thierry (donne pouvoir à M. Didier FAVRE), TRAISSARD Robert.

Absents :

Mme BERARD Patricia
MM SILVESTRE Jean-Louis, URBAIN Xavier, VILLIBORD Guillaume.

En exercice : 27	Présents : 13	Absents : 14	dont pouvoirs : 2
------------------	---------------	--------------	-------------------

Le Président rappelle au Conseil communautaire que le Service de Gestion Comptable de Moûtiers a notifié à la Communauté de Communes Les Versants d'Aime, en date du 29 septembre 2025, une liste de titres de recettes émis en 2018, dont elle a constaté le caractère irrécouvrable, malgré toutes les diligences effectuées
BUDGET 65000 - LES VERSANTS D'AIME : liste n° 7614391431 pour un montant de 135 € concernant des créances de :

- Déchetterie pour 135.00 € (1 titre)

Pour ce titre, le comptable invoque la liquidation de la société pour insuffisance d'actif.

Le montant de l'admission en non-valeur de créances éteintes se traduit par un mandat imputé en compte de charges, à l'article 6542. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal.

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 15
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 15
- nombre de votes « pour » : 15
- nombre de votes « contre » : 0

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

AUTORISE l'admission de ce titre en non-valeur, telle que présentée ci-dessus.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LE 20 OCTOBRE 2025.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance,
Michel GOSTOLI



Le Président,
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTEISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX